

PROJET DE MANDAT

Chaque jour à vos côtés



Aux Haut-Marnais

Edito du Président



Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental
de la Haute-Marne



Ce document raconte une conviction : la Haute-Marne peut être un territoire de réussites. Il est le résultat d'un travail approfondi mené en étroite collaboration entre les élus, les citoyens, les partenaires et l'ensemble des services du Conseil départemental.

Chaque jour à vos côtés n'est pas un slogan. Le Département accompagne les Haut-Marnais dans toutes les étapes de leurs vies, parfois même discrètement ; Dès la naissance, en accompagnant les familles, pour protéger les enfants lorsque cela est nécessaire, pour permettre aux collégiens d'apprendre dans les meilleures conditions, dans vos déplacements du quotidien, lorsqu'il faut faire face aux difficultés ou pour bien vieillir.

Vous avez accordé votre confiance aux élus départementaux pour mettre en œuvre ces compétences. Mais parce qu'il est important de toujours s'interroger pour faire mieux, nous avons décidé, en cours de mandat, avec l'ensemble des services, des partenaires, et en consultant des citoyens, de faire évoluer notre feuille de route. J'ai tenu à ce que nous recherchions l'efficacité, la simplicité et la proximité au service de politiques qui répondent aux défis que connaît la Haute-Marne.

Les territoires ruraux comme le nôtre, ont le droit d'être ambitieux.

Nous aussi nous savons innover.

Ce document traduit pleinement cette démarche. Il offre une lecture lucide du chemin parcouru et affirme une ambition claire pour la suite du mandat. Il reflète une Haute-Marne construite en adéquation avec les orientations portées par les élus et mises en œuvre, au quotidien, par des services engagés, compétents et pleinement investis au service de l'intérêt général.

Les orientations présentées ouvrent désormais une nouvelle phase du mandat. Elles ont vocation à mettre en œuvre les idées, les projets et les compétences développés et à poursuivre collectivement une action publique cohérente, responsable et efficace. C'est dans cet esprit de confiance, de coopération et de continuité que nous continuerons à construire une Haute-Marne ambitieuse, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

SOMMAIRE

04 INTRODUCTION

05 **AXE 1** ATTRACTIVITÉ Pour l'attractivité et le dynamisme du territoire

07 **AXE 2** SOLIDARITES Territoire de solidarités et territoriales

Le choix de l'action
La santé : innover pour mieux soigner

11 **AXE 3** ENVIRONNEMENT Pour un territoire durable et vivant

13 **AXE 4** JEUNESSE Ouvrir tous les possibles à nos jeunes

15 CONCLUSION

Le choix de la clarté

Ce document revient sur les actions engagées depuis le début du mandat, en mesure les premiers effets et trace le cap pour les années à venir. Il s'agit d'un point d'étape pour se questionner et améliorer les politiques publiques au service des Haut-Marnais.

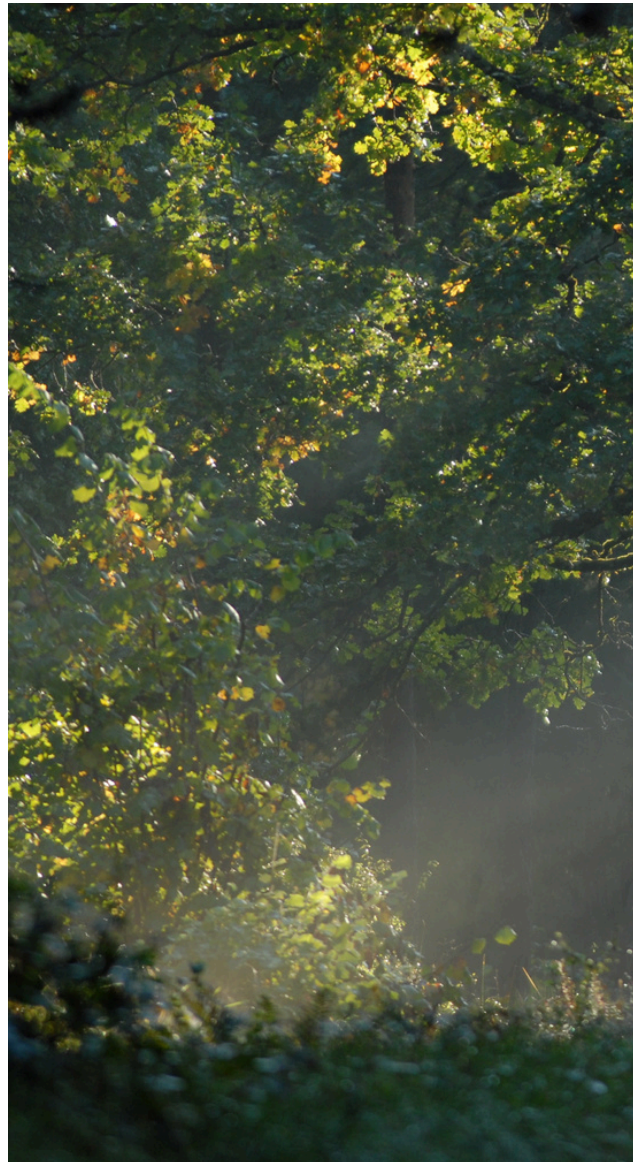
La Haute-Marne est un territoire à part ; de par sa nature préservée, ses paysages, sa ruralité et la qualité de son cadre de vie. Mais aussi, car il connaît des mutations démographiques profondes. Ces réalités structurent le quotidien des habitants et dessinent les défis à relever pour l'avenir du territoire. Face à ces spécificités, le Département apporte des réponses concrètes et volontaristes. Collectivité des solidarités humaines et territoriales par excellence, il agit à chaque étape de la vie.

La santé s'est imposée comme une priorité majeure : innover pour mieux soigner, garantir l'accès aux soins, expérimenter là où les réponses classiques montrent leurs limites. De même, soutenir les plus fragiles appelle de la proximité. Accompagner les parcours de vie et garantir l'égalité d'accès aux droits et aux services, partout en Haute-Marne.

Le choix de l'action

Face aux évolutions démographiques et aux défis qui se présentent, le Département de la Haute-Marne fait le choix d'agir. Parce que certaines problématiques touchent directement le quotidien des Haut-Marnais, nous avons décidé de ne pas nous limiter à nos seules compétences obligatoires. Accès aux soins, accompagnement des plus fragiles, solidarités : lorsque les besoins sont là, le Département prend ses responsabilités et apporte des réponses concrètes.

Notre ligne est claire : les priorités des Haut-Marnais sont les priorités du Département, au-delà de ses compétences obligatoires.



Ce document présente de manière simple et synthétique les grandes orientations du projet de mandat.

Retrouvez le document de référence complet en scannant ce QR code.



Pour **l'attractivité** et le dynamisme du territoire

Création de l'agence d'attractivité

Pour mener à bien une stratégie efficace, une agence a été créée en coordination avec tous les partenaires. La grande majorité des offices de tourisme ont été fusionnés. Depuis la création de l'Agence d'attractivité en 2022, des actions ciblées — congrès, jobs dating, week-ends découverte et valorisation des métiers en tension — sont déployées afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels et ainsi dynamiser le département.



Des actions destinées au « **bien-vivre** » des Haut-Marnais

Un territoire attractif est un territoire qui peut retenir, où les familles, les jeunes, les seniors disposent d'un cadre de vie épanouissant. Santé, éducation, petite enfance, culture et infrastructure, maintien à domicile, autonomie... Le Département agit au service de tous.

Partenaire des communes, intercommunalités et associations

Dans un contexte financier contraint, les élus ont fait le choix de maintenir le soutien au bloc communal. Après un engagement exceptionnel de 42 millions d'euros sur trois ans, un cadre budgétaire stabilisé a été retrouvé, reposant sur des dispositifs ciblés et lisibles.

En complément, l'Offre départementale d'ingénierie territoriale met à disposition une expertise technique essentielle pour accompagner les porteurs de projets jusqu'à leur concrétisation. Les associations, acteurs de la vitalité du territoire, sont épaulées via des dispositifs et des financements dédiés. Plus de 2 M€ par an sont répartis sur le territoire, au profit des projets de petites et grandes structures associatives. Ici, le Département agit, impulse et donne les moyens de faire vivre la Haute-Marne.

Il participe chaque année au financement du syndicat du Der. Depuis 2001, ce sont plus de 8,8 M€ qui ont été investis. Le Département s'engage également pour la valorisation de la mémoire du Général De Gaulle avec la reprise en régie depuis mai 2026 du Mémorial et de la Boiserie.

Des routes *fiables*

Garantir la mobilité et la sécurité des habitants est une priorité du Conseil départemental. L'entretien du réseau routier s'appuie sur une organisation performante, mobilisée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, y compris en période hivernale. Cet engagement constant, soutenu par des moyens humains et financiers conséquents, est essentiel à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

Dans un contexte réglementaire exigeant, le Département poursuit ses efforts pour maintenir et moderniser des infrastructures durables. Ainsi, la rénovation de la RD 520 entre Provençères-sur-Marne et Vignory, réalisée majoritairement de nuit pour limiter les perturbations, a permis la réfection complète de la chaussée et de la signalisation pour un montant de 1,16 M€, garantissant sécurité et pérennité du réseau.

Développement des infrastructures et des services

Le Conseil départemental investit pour garantir aux Haut-Marnais des équipements fiables et adaptés à leurs besoins. Avec 270 bâtiments et 23 collèges, dont 20 dotés d'un service de restauration scolaire, il assure un service public essentiel à la vie quotidienne et à l'éducation.

Chaque opération soutient l'économie locale et mobilise des compétences adaptées aux projets. La priorité est donnée à l'entretien et à la modernisation du patrimoine existant, dans une logique de responsabilité et de pérennité. Les enjeux énergétiques sont pleinement intégrés, à travers des programmes ambitieux sur dix ans visant des bâtiments plus performants et respectueux de l'environnement. À travers ces investissements, le Département affirme une ambition claire : offrir des infrastructures durables, modernes et accessibles pour préparer l'avenir du territoire.

ON L'A DIT

ON L'A FAIT

23 collèges

gérés par le Département

270 bâtiments

gérés par le Département

Un partenaire de proximité

Dans un contexte financier contraint, le Département a fait le choix de maintenir ce soutien, véritable moteur pour l'émergence et la réalisation des projets. Après un engagement exceptionnel de 42 M€ sur trois ans, un cadre budgétaire stabilisé a été retrouvé, reposant sur des dispositifs ciblés, dont le Fonds d'aménagement local déployé à l'échelle des cantons. En complément, l'Offre départementale d'ingénierie territoriale met à disposition une expertise technique essentielle pour accompagner les porteurs de projets jusqu'à leur concrétisation.

Le Département soutient aussi les associations via des dispositifs rénovés et des financements dédiés, notamment pour agir face au vieillissement de la population et renforcer le lien social. Ici, le Département agit, impulse et donne les moyens de faire vivre la Haute-Marne.



Collège La Rochotte en travaux en 2024

Territoire de solidarités humaines et territoriales

Depuis le début du mandat, le Conseil départemental oeuvre pour renforcer la cohésion sociale et l'équilibre territorial, avec une ligne constante : être présent aux côtés des habitants, partout et à chaque étape de la vie, en mobilisant des moyens humains, techniques et financiers.

Une proximité renforcée et une logique d'« aller vers »

Le Département a fait de l'accueil physique une priorité : dans les Maisons des solidarités, dans les Maisons du Département, à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), mais aussi dans les communes, grâce aux permanences des professionnels. Cette logique d'« aller vers » se traduit aussi par des dispositifs concrets : le Bus de l'autonomie, l'action l'accueil familial « En vadrouille », et les cabinets médicaux mobiles.

Pour simplifier l'accès aux droits, le Département a déployé une réponse multimodale : Numéro Vert gratuit, téléservice pour les demandes d'aide à l'autonomie, boîtes mail dédiées et des professionnels répartis sur le territoire pour garantir un référent unique.

Un engagement renforcé auprès des personnes âgées

Le Département agit pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement. La Commission des financeurs mobilise l'intégralité des concours financiers pour soutenir l'adaptation des logements, financer des aides techniques avec le parcours du Bus de l'autonomie, développer des actions collectives et renforcer le soutien aux aidants.

Dans la même logique, un Observatoire des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) a été créé, pour promouvoir les bonnes pratiques. Des journées thématiques sont organisées avec l'appui de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, nourries par les professionnels des structures et les témoignages d'une centaine de bénévoles engagés, afin d'accompagner les équipes et d'améliorer la qualité d'accueil.



Bus de l'autonomie pendant la semaine bleue

Réponses adaptées à un contexte démographique exigeant

Sur notre territoire, deux tiers de la population a 60 ans ou plus. L'emploi devient un enjeu central. Le Département met en avant les métiers « non dématérialisables », notamment dans l'aide à domicile et les services à la personne, pour valoriser des métiers essentiels et créer des passerelles d'insertion pour les jeunes, avec des emplois qualifiés et évolutifs.

Affirmer le droit à l'autonomie

Le Département agira toujours plus pour que personne ne se sente abandonnée face à la perte d'autonomie. Avec la création de structures et de services qui simplifient les parcours, coordonnés avec les professionnels de santé et les acteurs locaux, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, leurs aidants et leurs familles bénéficieront d'un accompagnement plus lisible, plus efficace et plus humain. Le Département soutient aussi l'ADMR et les services autonomie à domicile en finançant notamment leurs véhicules. C'est une promesse d'attention concrète à celles et ceux qui ont le plus besoin de soutien.

Soutenir l'apprentissage de la lecture

Le schéma de développement de la lecture publique organise l'offre culturelle et l'accès aux savoirs à l'échelle du territoire. Il mobilise le réseau de bibliothèques, renforce les services de la médiathèque départementale et favorise l'accès à la lecture dès le plus jeune âge, notamment via le label national « Premières Pages » lancé en 2022.



Cabane sensorielle installée à la médiathèque Les Silos de Chaumont

Favoriser l'inclusion

Le schéma de l'autonomie à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap améliore l'accès à l'information et met l'accent sur la prévention et la fluidité des parcours tout en soutenant les proches aidants.

ON L'A DIT

ON L'A FAIT



Journée handisport portée par le Département

Protéger les enfants dans le besoin

Le schéma Enfance, Jeunesse et Insertion renforce les interventions éducatives pour éviter les ruptures de parcours et prévoit des solutions de repli en cas de crise familiale depuis 2021. 149 places d'hébergement et 200 places d'accompagnement à domicile ont été créées.

Ces trois schémas seront remplacés au 1er janvier 2027 par le Schéma départemental des solidarités qui permet de renforcer le travail avec les partenaires et la prise en compte de tous les besoins des habitants.



Fresque réalisée pour la salle Pimprenelle dans le cadre du dispositif Parl'Art

La santé : **innover** pour mieux soigner

La santé s'impose comme un enjeu prioritaire pour l'avenir du territoire. Confronté à la problématique des déserts médicaux, le Conseil départemental a fait le choix d'une action volontariste. Au-delà de ses compétences obligatoires, il inscrit la santé au cœur de sa stratégie territoriale, en déployant des réponses innovantes visant à garantir l'accès aux soins pour tous, à favoriser l'installation des professionnels de santé et à renforcer durablement l'attractivité de la Haute-Marne.

Une feuille de route ambitieuse

Avec e-Haute-Marne Santé, le Département explore les solutions numériques et organisationnelles pour améliorer le suivi des pathologies chroniques et sécuriser les personnes fragiles. Parmi les innovations : chemins lumineux, plannings adaptés, dispositifs de détection des chutes. Ce projet, porté par un partenariat inédit entre trois Départements sur dix ans, a été récompensé par le Prix de l'accès aux soins 2025 pour son caractère innovant.



Sur ces questions de santé et d'accès aux soins, on a besoin de multiplier les initiatives parce que les difficultés sont présentes depuis trop longtemps.

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne

Depuis 2010, la Haute-Marne a été l'un des premiers Départements à soutenir les étudiants en médecine grâce à un dispositif unique : mise à disposition de logements pendant les stages et aide au transport. Une initiative qui facilite la formation et encourage l'installation des futurs professionnels.

Créer des solutions concrètes

Pour répondre aux besoins des Haut-Marnais, le Département investit :

- Dans des centres de santé avec médecins salariés pour offrir une réponse aux habitants sans médecin traitant. D'autres suivront via des appels à projets dans les territoires volontaires.
- Dans des cabinets de santé mobiles : deux unités ont été déployées dès l'automne 2025, capables d'assurer 30 à 40 consultations par jour, pour rapprocher les soins des zones les plus isolées.
- Soutien aux futurs médecins : accompagnement de plusieurs dizaines d'étudiants chaque année avec la mise à disposition de logements (depuis 2010) et d'aides au transport pour faciliter les stages.



Le Département possède deux cabinets médicaux-mobiles

10 300

ON L'A DIT
ON L'A FAIT

- Plus de 10 300 actes réalisés depuis la création des centres de santé départementaux en juillet 2025.
- Plus de 1450 patients ont déclaré le centre de santé départemental comme médecin traitant en 2026.
- Plus de 230 patients ont bénéficié des cabinets médicaux mobiles.

Investissements pour les hôpitaux du centre et du Sud

Le Département investit massivement pour moderniser les hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains. Sur les 156 M€ estimés pour financer les trois projets,

56 M€ seront portés par le Département et le GIP 52.

Chaumont

Le projet de 110 M€ déblocuera 263 lits d'ici 2030.

Langres

D'ici 2028, l'hôpital contiendra 110 lits pour un coût estimé à 43 M€.

Bourbonne-les-Bains

3M€ d'investissement pour 78 lits, disponibles en 2027. L'hôpital de Bourbonne-les-Bains, disposera de 20 lits supplémentaires à l'issue des travaux.



Projections des futurs hôpitaux de Chaumont et Langres, dont les travaux ont été lancés début 2026

Pour un territoire durable et vivant

Pratiques respectueuses de l'environnement intégrées aux politiques publiques, valorisation des ressources locales, soutien à l'économie solidaire et renforcement de l'insertion. Des actions départementales parfois discrètes, mais essentielles, qui traduisent la volonté de préparer l'avenir en conciliant qualité de vie, responsabilité et attractivité.

Pour les circuits courts

Le Département fait le choix d'une alimentation plus locale et de meilleure qualité dans les établissements publics, en soutenant ses filières haut-marnaises et les producteurs locaux.

Cette politique s'appuie notamment sur l'abattoir départemental multi-espèces, unique en Haute-Marne, issu d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture et renforcé par un investissement important pour répondre aux besoins du territoire. Cet outil s'inscrit pleinement dans une dynamique de valorisation des productions locales et trouve naturellement sa place au cœur d'une politique alimentaire départementale cohérente et ambitieuse.

Le Département adhère à Agrilocal, pour rapprocher les producteurs locaux des établissements (collèges, EHPAD) et développer l'approvisionnement en circuits courts. Cette démarche prépare une étape plus structurante : la mise en place d'un programme alimentaire départemental, pensé comme un levier d'éducation et de communication, notamment auprès des jeunes. Dans cette logique, l'initiative des « Jeudis haut-marnais », qui consacre un jour par semaine aux produits locaux, marque un premier pas vers une démarche plus large en concertation avec l'Education Nationale.



L'abattoir multi-espèces de Chaumont, inauguré en 2024. Un projet de 7,9 M€

Adapter les équipements au changement climatique

Sur le réseau routier départemental, la prise en compte des enjeux environnementaux s'inscrit déjà dans les pratiques quotidiennes : gestion raisonnée de la végétation, fauchage adapté, méthodes respectueuses des milieux naturels. Ces actions constituent un engagement concret en faveur de la biodiversité, et gagnent à être davantage mises en lumière, au même titre que des opérations comme le verdissement des cours de collèges. Sur les bâtiments, le défi est également exigeant : accessibilité, performance énergétique, réduction de l'empreinte environnementale. Les contraintes réglementaires imposent des adaptations, mais le Département souhaite aller plus loin en passant à une démarche volontariste qui se traduit en un plan pluriannuel d'investissements pour la durabilité de ses bâtiments, intégrant la dimension environnementale dès la conception des projets.

Cette anticipation est essentielle pour éviter que des contraintes fortes ne remettent en cause nos actions, comme on le constate déjà sur certains travaux.

Le Département, aux côtés du monde agricole

Parce que l'agriculture est un pilier de notre territoire, le Conseil départemental de la Haute-Marne est pleinement engagé aux côtés de celles et ceux qui la font vivre.

Il accompagne l'évolution des pratiques agricoles, soutient l'émergence de nouvelles filières, comme la filière porcine, et se mobilise pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs. Face à la pression croissante du loup, le Département agit notamment pour accompagner et protéger les éleveurs.

Cette action s'appuie également sur un partenariat renforcé avec la Chambre d'agriculture, pour construire ensemble une agriculture haut-marnaise durable, innovante et adaptée aux réalités du terrain.

Soutenir l'économie solidaire et l'insertion

Le Département affirme son rôle moteur dans le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'insertion professionnelle, en développant des initiatives concrètes et innovantes. Dans le cadre du Pacte local des solidarités 2024-2027, le Département cofinance des entreprises à but d'emploi (EBE), dont des recycleries. Ces structures ont déjà permis la création de 69 emplois pour des publics en difficulté. Le soutien inclut des prestations de facilitation pour aider à structurer l'offre des entreprises ESS et renforcer leur impact. Le Département accompagne également les chantiers d'insertion, pour offrir des parcours professionnels durables.



Serre de la Régie rurale à Vaillant, une association d'insertion pour l'emploi

Territoire d'avenir pour la jeunesse

Le Conseil départemental s'engage pour sa jeunesse. À travers des investissements importants, des partenariats solides et des dispositifs innovants, il répond aux besoins éducatifs, culturels, sportifs et sociaux, tout en préparant les jeunes aux défis de demain.

Un cadre éducatif modernisé

Le Département affirme sa proximité avec les établissements et sa réactivité pour répondre aux besoins des collèges, en s'adaptant aux demandes particulières et aux situations de handicap. Cette attention se traduit par des initiatives concrètes, comme au collège de la Rochotte qui a mis en place un mode scientifique innovant permettant de dispenser simultanément deux disciplines.

Le Département accompagne les sections sportives et soutient des initiatives qui contribuent à l'épanouissement et à la réussite des jeunes. Parmi ces actions, l'expérimentation Caravelle lancée en 2023 occupe une place particulière. Cette démarche innovante vise à lever les freins de mobilité pour garantir aux collégiens et lycéens un accès équitable aux lieux de culture et de création dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.



Collège La Noue à Saint-Dizier

Parallèlement, le programme e-Haute-Marne / e-Meuse Santé ouvre la voie aux métiers d'avenir en promouvant les études dans le domaine du numérique appliqué à la santé.

La santé des jeunes est au cœur des préoccupations du Département, qui agit en partenariat avec les établissements scolaires pour renforcer la prévention. Des interventions du centre de santé sexuelle sont organisées dans les collèges et lycées, tandis que des outils numériques innovants sont expérimentés pour sensibiliser et prévenir les risques.



Programme e-Haute-Marne / e-Meuse Santé présenté aux collèges à la fête de la Science en 2026

L'accès à des équipements modernes et ouverts sur l'avenir

Les collèges haut-marnais figurent parmi les mieux dotés en équipements numérique, avec des classes mobiles, pour accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences indispensables dans un monde en mutation.

La Webbothèque, médiathèque en ligne, facilite également l'accès à la culture et aux ressources éducatives.

La rénovation de La Mazerie au Grand Bornand illustre l'engagement du Département pour préserver et moderniser ses équipements emblématiques. Les élus ont fait le choix de la réhabilitation plutôt que de l'abandon, permettant ainsi à ce lieu de continuer à offrir des séjours de qualité et des expériences enrichissantes aux jeunes générations.



Inauguration du chalet de la Mazerie au Grand-Bornand en 2022

Un soutien actif à la vie associative

Malgré un contexte budgétaire contraint qui touche l'ensemble des Départements, la Haute-Marne a fait le choix fort de maintenir son niveau d'aide aux associations. L'enveloppe annuelle dédiée reste ainsi fixée à 2 M€, témoignant d'un engagement constant en faveur du tissu associatif, véritable moteur de la vie locale avec plus de 600 associations soutenues. Cet engagement se traduit par des partenariats solides avec le monde sportif. Le partenariat avec le Chaumont Volley-Ball 52 permettra au seul club professionnel du département de rayonner et de contribuer à la dynamique sportive du territoire.

Sur le plan culturel, le Département soutient également des acteurs majeurs comme le SIGNE, référence nationale dans le domaine de l'affiche, affirmant ainsi son attachement à la création et à la diffusion artistique.

Le Département accompagne aussi les classes découvertes, offrant aux jeunes des expériences éducatives et culturelles enrichissantes, qui participent à leur ouverture sur le monde.

Des liens intergénérationnels renforcés

Le Département s'attache à créer des passerelles entre les générations, en favorisant les échanges et le partage autour de la culture et des savoirs. Les médiathèques jouent un rôle essentiel dans cette dynamique, grâce à leurs saisons culturelles et à l'organisation d'ateliers qui rassemblent jeunes et moins jeunes autour d'activités communes.

Soutien à l'insertion et l'accès à l'emploi

Chaque jeune doit pouvoir trouver sa voie, accéder à l'autonomie et s'inscrire durablement dans la vie locale. Au quotidien, le Département soutient les Missions Locales, le développement de l'apprentissage et favorise la création d'un Forum des stages permettant aux collégiens et lycéens de découvrir les métiers du service public et de ses partenaires.



20e trophée de maitres Lemarquis et Boudvin au CFA de Chaumont en 2024

Nos engagements pour demain

Attractivité, solidarités, environnement, jeunesse : nos quatre priorités pour préparer l'avenir de la Haute-Marne et améliorer concrètement le quotidien des Haut-Marnais.

01 Attractivité Faire rayonner la Haute-Marne

Le Département s'engage à :

- Renforcer la notoriété de la Haute-Marne et promouvoir la marque « La Haute-Marne Respire et Inspire ».
- Faciliter l'installation de nouveaux habitants et de professionnels.
- Développer une offre touristique plus visible et créer de nouveaux événements.
- Valoriser et soutenir nos savoir-faire : métallurgie, fonderie, coutellerie, agriculture, aéronautique...
- Adapter les formations aux besoins des entreprises pour attirer et fidéliser les jeunes actifs et les compétences.

02 Solidarités Être aux côtés de chacun, partout en Haute-Marne

Nos engagements :

- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et des aidants.
- Rapprocher les services des habitants, avec les Maisons du Département.
- Simplifier les démarches et mieux coordonner les acteurs de la solidarité.
- Renforcer les solutions de mobilité pour faciliter l'accès aux droits, à l'emploi et aux services essentiels.
- Prévenir davantage les situations de fragilité et accompagner chacun dans son parcours de vie.

03 Environnement Changer d'échelle pour le climat

Pour demain :

- Développer les mobilités durables et valoriser les sports et espaces de pleine nature.
- Préserver nos ressources naturelles, notamment l'eau et la biodiversité.
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments départementaux.
- Végétaliser, désimperméabiliser et adapter nos équipements aux effets du changement climatique.
- Prendre davantage en compte l'impact environnemental dans chaque projet et investissement départemental.
- Encourager et soutenir les acteurs locaux qui s'engagent dans la transition.

04 Jeunesse Ouvrir tous les possibles à nos jeunes

Ce que nous allons faire :

- Poursuivre la rénovation et la modernisation des collèges.
- Encourager l'engagement avec le Conseil départemental des jeunes et les classes de Jeunes Sapeurs-Pompiers.
- Faciliter la mobilité des jeunes avec un soutien à l'obtention du permis de conduire.
- Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux expériences éducatives.
- Renforcer la prévention en matière de santé mentale et sexuelle.
- Développer une alimentation locale et de qualité dans les collèges.

Nos feuilles de route pour préparer l'avenir

Environnement, jeunesse, solidarités : le Département déploie trois grandes feuilles de route pour répondre aux défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain. Leur ambition : mieux coordonner les actions et apporter des réponses concrètes aux Haut-Marnais.

« Haute-Marne par nature »

Lancé à la rentrée 2026, « Haute-Marne par nature » donne un nouveau cap à l'action environnementale du Département. L'objectif : adapter le territoire au changement climatique, préserver ses ressources et améliorer durablement le cadre de vie.

Cinq plans pour agir :

- **Arbres** : replanter, végétaliser, créer des îlots de fraîcheur et adapter les espaces au changement climatique.
- **Herbe** : soutenir l'élevage, les filières locales et préserver les paysages.
- **Propreté** : réduire les déchets, mieux trier et développer le réemploi.
- **Sobriété** : réduire les consommations dans les bâtiments, les mobilités et les usages numériques.
- **Eau** : anticiper les tensions sur la ressource et favoriser une gestion durable et partagée.

Une même méthode : expérimenter des solutions concrètes, mesurer leurs résultats puis déployer celles qui fonctionnent.

Schéma départemental des solidarités

Avec son schéma 2027-2030, le Département veut simplifier les parcours, mieux coordonner les acteurs et renforcer la proximité pour que chacun puisse trouver plus facilement les réponses dont il a besoin.

Trois ambitions pour tous les Haut-Marnais :

- Bien vivre : faciliter l'accès aux services, aux droits, à l'information, à la mobilité, à l'alimentation, à l'éducation, au logement et à la santé.
- Sécuriser les parcours de vie : prévenir les fragilités et accompagner plus simplement les habitants.
- Renforcer la proximité : lutter contre les inégalités locales et améliorer la qualité de vie partout en Haute-Marne.

Le Département veut ainsi conforter son rôle de chef de file des solidarités, en fédérant les professionnels et les partenaires autour de réponses plus simples et mieux coordonnées.

Plan jeunesse

De la petite enfance à l'entrée dans la vie active, le Département veut proposer un parcours plus cohérent pour accompagner chaque jeune vers l'autonomie.

Cinq priorités :

- Réussir avec l'excellence éducative.
- Découvrir par le sport, la culture et l'ouverture au monde.
- Construire son avenir en préparant l'insertion professionnelle et l'autonomie.
- Grandir en bonne santé grâce à la prévention et un meilleur accès aux soins.
- S'engager en développant la citoyenneté et la participation à la vie du territoire.

Avec « Mon collège 2035 », le Département prépare également le collège de demain, de la pédagogie aux bâtiments en passant par la restauration.

Du cap à l'action : faire **avancer** la Haute-Marne

Après avoir fixé nos priorités pour demain, il faut maintenant les transformer en actions concrètes. Plus proches des habitants et des territoires, plus simples, plus innovantes et plus visibles : voici les leviers que le Département veut mobiliser pour faire avancer la Haute-Marne.

Rendre le Département plus accessible

Faire simple, aller vers les habitants et faciliter l'accès aux services.

- Simplifier les démarches et rendre les dispositifs départementaux plus faciles à comprendre.
- Développer des services de proximité, notamment avec les Maisons du Département de Langres et Saint-Dizier.
- Mieux accompagner ceux qui rencontrent des difficultés avec le numérique.
- Renforcer le lien direct avec les Communes, les Intercommunalités et les acteurs locaux.



Stand du Département à la Foire de Montigny en septembre 2026

Défendre notre territoire

Pour faire entendre la voix de la Haute-Marne

- Renforcer les partenariats utiles au territoire.
- Porter les grands dossiers haut-marnais aux niveaux régional et national.
- Être davantage présent auprès des décideurs et dans les lieux stratégiques.
- Faire connaître nos réussites et valoriser les initiatives du territoire.

Expérimenter aujourd'hui les solutions de demain

Faire de la Haute-Marne un territoire qui ose tester de nouvelles solutions.

- S'inspirer des bonnes pratiques développées ailleurs.
- Expérimenter de nouvelles solutions avant de les généraliser.
- Mesurer leurs résultats pour concentrer les moyens sur ce qui fonctionne.
- Associer davantage les habitants et les acteurs de terrain à la conception des services.

Des agents engagés au service des Haut-Marnais

La qualité du service public repose d'abord sur les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien.

- Faire connaître la diversité des 100 métiers du Département.
- Attirer de nouveaux talents et faciliter leur intégration.
- Favoriser la qualité de vie et le bien-être au travail.
- Valoriser les compétences, les initiatives et les réussites des agents.

Une Haute-Marne visible et fière

Mieux communiquer, c'est permettre à chacun de comprendre ce que fait le Département.

- Expliquer simplement et concrètement l'action du Département.
- Adapter les messages et les supports aux différents publics, notamment aux jeunes.
- Montrer les résultats et l'impact concret des politiques départementales.

Préparer aujourd'hui la Haute-Marne de **demain**

Ce document trace un cap clair pour la Haute-Marne: consolider l'action engagée, gagner en lisibilité et préparer l'avenir autour de priorités assumées, attractivité, solidarités, transition écologique et jeunesse. Ces choix traduisent une vision: agir avec lucidité face aux défis du territoire, tout en valorisant ses forces et son identité.

Pour tenir cette ambition, le Département devra également adapter ses méthodes. Les années qui viennent seront celles d'une action publique plus transversale, plus réactive et mieux alignée avec les priorités politiques.

Cela implique de faire évoluer la gouvernance départementale, d'interroger le fonctionnement des commissions, des instances de travail et des réunions de majorité, afin de favoriser la coopération, la décision partagée et l'efficacité collective.

L'enjeu est clair: mettre l'organisation au service du projet, et le projet au service des Haut-Marnais. C'est à cette condition que la Haute-Marne pourra poursuivre sa trajectoire: un territoire attractif, solidaire, durable et tourné vers l'avenir, fidèle à ses valeurs et résolument engagé pour les années à venir.



REDACTION

Conseil départemental de la
Haute-Marne

avec l'appui du cabinet Voirin.

DESIGN GRAPHIQUE

Service communication du Conseil
départemental de la Haute-Marne

IMPRESSION

Conseil départemental de la
Haute-Marne
1 rue du commandant Hugueny
52000 Chaumont



HOTEL DU DEPARTEMENT

1 rue du commandant Hugueny
52000 Chaumont
03 25 31 47 23

**MAISON DU DEPARTEMENT
DE LANGRES**

10 rue Diderot
52200 Langres
03 25 90 53 01

**MAISON DU DEPARTEMENT
DE SAINT-DIZIER**

20 place Emile Mauguet
52100 Saint-Dizier
03 25 56 99 68



www.haute-marne.fr